

COMPOSITION

Concours d'entrée en 1^{er} cycle supérieur pour l'année scolaire 2017-2018

Admissibilité - loge d'écriture XX^e-XXI^e siècles

**Mardi 14 février 2017
8h-20h**

Instructions :

Vous ne devez pas cacheter le coin de vos copies.

Il est recommandé d'écrire à l'encre noire (ou d'utiliser un crayon à papier type gras).

Il est indispensable de **numéroter chaque page** (ces devoirs seront photocopiés par la suite).

L'usage du **téléphone portable**, des ordinateurs, des tablettes, de tout appareil connecté, ainsi que de tout document autre que ce sujet est **interdit**, exception faite pour les dictionnaires français/langue étrangère imprimés.

Il est interdit de fumer dans les salles du conservatoire.

Sujet :

Composer une courte pièce en deux parties bien différenciées.

Dans l'effectif suivant, vous devez choisir au minimum 7 instruments (évittez de choisir les 6 cordes).

Parmi ces 7 instruments, choisir la harpe ou le vibraphone est obligatoire.

Flûte (pouvant prendre piccolo et flûte en sol)
Hautbois
Clarinette (pouvant prendre clarinette basse)
Basson
Saxophone Alto
Cor
Trompette
Trombone (ténor)

Vibraphone 3 octaves
Harpe

1 Percussionniste pouvant jouer 6 instruments maximum, choisis parmi les 8 suivant :

- 2 wood-blocks,	- caisse claire,
- 2 bongos,	- güiro,
- 2 toms (aigu et grave),	- crotales (1 octave) et cloches à vache (1 octave),
- tom basse,	- 2 cymbales

2 Violons
Alto
2 Violoncelles
Contrebasse

Cordes et cuivres peuvent utiliser des sourdines

La partition sera écrite en sons réels. Si vous utilisez la clarinette basse, écrivez la dans sa tessiture réelle.

2- Utilisez 2 ou 3 tempi différents

3- Ces figures rythmiques doivent être utilisées seules, combinées ou en complément de celles de votre invention :



4- Appoggiatures et ornements peuvent être utilisés librement

5- Interruptions, silences et points d'orgues peuvent être utilisés